



Centre des Etudes Doctorales Sciences et Techniques et Sciences Médicales

Inscription Administrative Première Année de Doctorat 2023 - 2024

Les candidats sélectionnés par les Directeurs de thèse, après les entretiens sont convoqués par le *Centre d'Etudes Doctorales Sciences et Techniques et Sciences Médicales* (CED-STSM) pour compléter les Formalités Administratives **le mardi 31/10/2023** selon **le planning des rendez-vous** (voir le **planning d'inscriptions**). Chaque étudiant(e) doit obligatoirement se présenter selon le rendez-vous qui lui a été fixé.

Chaque étudiant(e) doit être muni le jour de son rendez-vous du Dossier d'inscription au Cycle Doctoral ;

Conditions nécessaires avant l'inscription en première année de thèse

Le diplôme de Master ou équivalent doit répondre au profil des formations Doctorales accréditées au CED-STSM :

- Sciences and Technique and Engineering (STE)
- Sciences, Technology and Innovation (STI)

Si vous n'êtes pas titulaire d'un diplôme national de Master ou d'un autre diplôme conférant le grade de Master d'une université marocaine, vous devez obligatoirement solliciter l'équivalence auprès du ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation.

Documents à Fournir par les Candidats à l'Inscription en Thèse

1. Formulaire de Demande d'inscription en première année du Doctorat avec photo récente, à télécharger, dûment rempli et signé par le Directeur Principal de thèse et par le Responsable de la Structure d'accueil. **Aucun formulaire rempli à la main ne sera accepté ;**

2. Originale du Baccalauréat ;
3. Originale de la Licence ou du diplôme reconnu équivalent ;
4. Originale du Master ou du diplôme équivalent ;
5. Relevés de notes du master 1ère et 2ème année attestant l'obtention du master obtenu avec au moins la mention assez bien;
6. Charte des thèses (à télécharger) signée par le candidat, le Directeur de thèse, le Responsable de la structure de recherche d'accueil.
7. Photocopie de la Carte d'Identité Nationale ;
8. Attestation de travail pour les fonctionnaires et les salariés et engagement de non emploi pour les autres candidats.
9. Deux photos d'identité portant Nom, Prénom et Numéro de la CIN ;
10. Le reçu du dépôt du dossier d'inscription renseigné et imprimé
11. Pour les étrangers, une autorisation d'inscription délivrée par l'Agence Marocaine de Coopération Internationale (AMCI).

Inscription Administrative

Le dossier (version papier) déposé auprès du service des Études Doctorales sera révisé. En cas d'informations incohérentes, non-conformité du diplôme, cursus universitaire, ..., une notification sera envoyée par mail signifiant le refus de l'inscription.

N.B :

La Période des inscriptions et l'horaire du dépôt du dossier doivent être respectés.

Les dossiers doivent être déposés auprès du service des Etudes Doctorales (pour la première liste) le mardi 31/10/2023 de 10h à 15h selon le planning des inscriptions.